



## CONCOURS START-UP & HANDICAPS

**Organisé par :** CCI du Morbihan et le Fonds de Dotation du KERPAPE

**Site web:** <https://startup.info/fr/startuphandicaps/>

### Description:

---

Les objectifs de cette 2e édition restent inchangés : Favoriser l'émergence d'idées, de projets, de solutions innovantes accélérant la compensation du handicap et de la perte d'autonomie. Avec une nouveauté pour cette édition : l'élargissement aux déficiences sensorielles et mentales.

Le succès de la première édition a rapidement conduit à la création d'un modèle inédit de « concours incubateur territorial » spécialisé dans le champ du handicap.

### Envergure géographique :

---

Régional

### Destiné à :

---

**Ce concours est ouvert aux porteurs de projet en cours d'immatriculation, aux startups, TPE, PME, jeunes entreprises ayant développé une solution ou un produit innovant.**

Le caractère innovant du projet (concept ou service), le potentiel économique de l'entreprise, la capacité à contribuer à la création d'emplois, l'apport pertinent d'une solution de compensation au handicap et/ou à la perte d'autonomie sont les critères qui contribueront à l'analyse des candidatures et à la sélection des lauréats, en plus de la capacité des candidats à répondre aux objectifs et aux thématiques suivantes :

- **Objets connectés ou solutions domotiques innovantes :** il s'agit des projets visant à simplifier et faciliter la vie sociale (maison, travail, loisirs) de la personne en situation de handicap grâce aux objets connectés et solutions domotiques innovantes.

- **Solutions de déplacement** : il s'agit des projets visant à normaliser les déplacements des personnes en situation de handicap (conduite automobile, compensation du handicap, aides techniques de déplacement).
- **Projets qui répondent aux handicaps sensoriels et mentaux** : il s'agit de solutions visant à compenser le handicap de la personne en lui apportant une aide technique, numérique ou autre qui favorise son autonomie.
- **Solutions numériques** : il s'agit des projets visant à favoriser l'accès aux technologies du numérique (smartphone, tablettes, PC) et au développement des aides à la communication (ex : système avec synthèse vocale). Il s'agit aussi d'accompagner par le numérique l'inclusion sociale et professionnelle et de diminuer ainsi la fracture numérique.

### **Dotations décernées :**

---

- 1ère dotation  
5 K€ + Formation Entreprendre 5 jours + 5 jours de conseils expert
- 2ème dotation  
2 K€ + Formation Entreprendre 5 jours + 5 jours de conseils expert
- 3ème et 4ème dotations  
1 K€ + Formation Entreprendre 5 jours + 5 jours de conseils expert
- Prix Coup de cœur  
1 K€ + Formation Entreprendre 5 jours + 5 jours de conseils expert

### **Calendrier :**

---

- **Jusqu'au 18 janvier 2019 à minuit** : dépôt des candidatures
- **6 février 2019** : Journée des pitches des finalistes
- **7 Février 2019** : Soirée de remise des prix